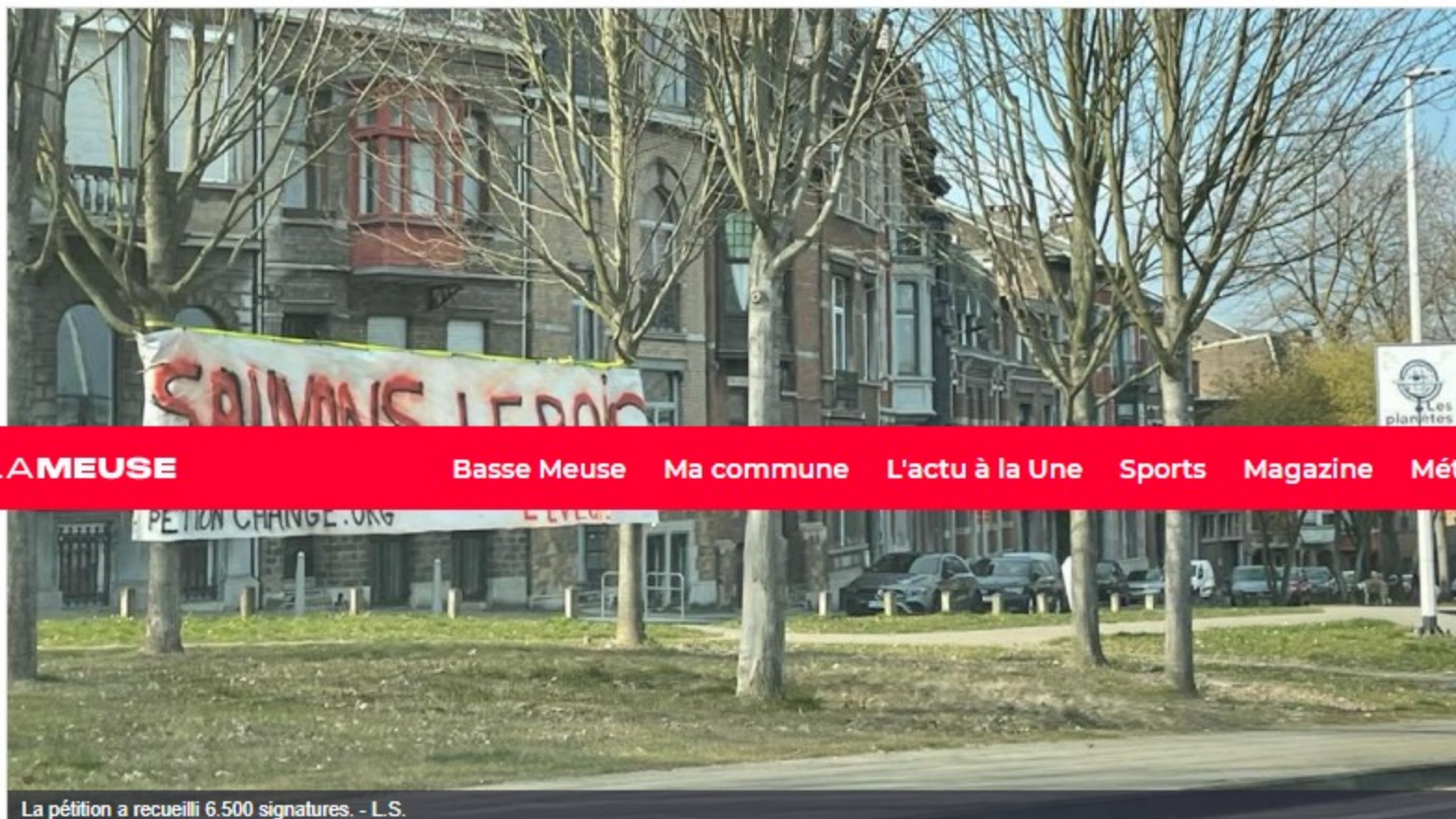


La Ville de Liège refuse le permis pour le projet de constructions du Bois l'Evêque



La pétition a recueilli 6.500 signatures. - L.S.



Par G.W.

| Publié le 10/06/2022 à 20:30

Lecture zen

La Ville de Liège s'oppose une fois encore à un projet de construction de maisons sur le site du Bois l'Evêque, entre l'avenue de l'Observatoire et le boulevard Kleyer, à Cointe. Le permis vient d'être refusé par le collège communal.

Depuis 2010, un promoteur tente de valoriser le site du Bois l'Evêque, à Cointe. Grâce à la construction de 16 appartements tout d'abord, puis de maisons indépendantes sur cinq parcelles, avant de revoir encore son projet à la baisse, avec quatre maisons seulement. Mais à chaque fois, la Ville de Liège a opposé un refus catégorique à ses demandes de permis. Et elle vient encore de le faire, alors que le permis d'urbanisme ne portait plus cette fois que sur deux habitations unifamiliales.

Il faut dire que l'opposition riveraine à cette dernière mouture du projet n'avait pas faibli pour autant. Une pétition avait recueilli quelque 6.500 signatures et 886 réclamations (dont 21 non-recevables) avaient été introduites à l'issue de l'enquête publique. Mais, pour se positionner, le collège communal liégeois s'est davantage encore basé sur l'avis négatif du DNF et les conséquences écologiques de ce projet. Sont ainsi évoqués notamment « la mise en danger des arbres maintenus, la mise en danger de plusieurs espèces protégées, la suppression de 25 % des arbres présents accompagnée de mesures de replantation peu efficaces sur le long terme ou encore l'imperméabilisation du site. »

Pour l'échevine liégeoise en charge de l'Urbanisme, Christine Defraigne, « ce projet va en outre à l'encontre de l'objectif de la Ville de Liège d'améliorer le patrimoine naturel, de reconstituer un réseau écologique et de placer les arbres urbains au centre de la stratégie d'adaptation du territoire communal au changement climatique ».